



Du Compagnonnage : penser le métier comme « bel ouvrage » d'une vie

Jacqueline BONNARD

Pourquoi aborder l'histoire du compagnonnage dans ce numéro de *Dialogue* qui traite du rapport entre éducation et politique ?

La représentation majoritaire sur le compagnonnage s'appuie sur quelques images d'Épinal : le *tour de France* du compagnon, le *chef d'œuvre* révélateur de la maîtrise des savoir-faire de l'*aspirant*, quelques rituels et le goût du *secret*. Il y a pourtant fort à parier que les *oeuvriers* de naguère seraient très étonnés de ce discours nostalgique sur une conception de la formation professionnelle et du métier qui relevait d'abord de la défense des intérêts de ceux qui monnaient leurs savoir-faire et leur force de travail aux *Maîtres* de l'époque.

Nul doute qu'ils seraient autrement fiers de l'inscription au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO du « réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier » que les Compagnons, de tous les *Devoirs*,¹ mettent en œuvre selon des usages tissés au fil des siècles. C'est en effet le fruit d'une longue histoire où l'émancipation par le savoir technique prend tout son sens dans une logique de formation au travers et par le travail, s'appuyant sur un patrimoine culturel soigneusement préservé et des valeurs reposant sur le collectif et l'entraide.



Le pommeau de la canne d'un
compagnon charpentier

Repères historiques

Le terme de *Compagnonnage* n'apparaît dans la langue Française qu'en 1719 pour désigner le temps du stage professionnel qu'un compagnon devait faire chez un Maître. « Du latin populaire *companionem*, qui signifie celui qui partage le pain avec un autre, de *cum* (avec) et *panis* (pain) ; de cette origine, *compain* découlera le mot « copain ». Certains donnent le mot *Compas* à l'origine du terme, en référence aux symboles utilisés par les compagnons.²

Dès l'Antiquité, un peu partout dans le monde, des organisations d'artisans ou d'*oeuvriers* se sont constituées autour des métiers : villages d'artisans dans les environs des pyramides égyptiennes, Collèges d'artisans à Rome permettant à certains de participer à la vie publique et aux élections. Chaque travailleur était cependant rivé à son métier toute sa vie durant, transmettait la charge à ses enfants et l'autorité publique désignait un successeur si la filiation n'était pas assurée. Ces communautés, isolées socialement, se réunissaient pour célébrer des fêtes et des rituels propres ;

1. Devoir : Référence aux obligations des compagnons : l'ensemble des règles qui régissent chaque rite, l'histoire légendaire de son fondateur et l'interdiction de divulguer aux « profanes » le contenu initiatique des différentes cérémonies (adoption et réception). Ce *secret* des compagnons, que certains préfèrent nommer *silence*, ne concerne que le contenu des cérémonies.

« Aujourd'hui comme hier, le Devoir apparaît comme une valeur sacrée pour des compagnons qui lui accordent, bien plus qu'aux termes de métier et de travail, une dimension identitaire essentielle » (Icher, 1999, p. 444).

2. Agricola PERDIGUIER, *Livre du compagnonnage* 1824. Agricola PERDIGUIER dit *Avignonnais la Vertu*, a contribué à faire connaître le compagnonnage et ses pratiques. Il tenta d'unifier les différents *Devoirs*.

elles assuraient en outre assistance aux membres de la communauté en cas de difficulté grave (caisse de solidarité).

Les historiens situent les premières sociétés compagnonniques **au Moyen-âge** lors de la construction des cathédrales, châteaux et monastères. Si l'on retrouve certaines caractéristiques des communautés d'artisans dans ces sociétés, on note une rupture totale avec la transmission héréditaire du métier d'une part et l'impossibilité de quitter son atelier d'autre part. Pour satisfaire les demandes, ces ouvriers spécialisés dans la construction se déplaçaient de chantier en chantier. L'adhésion à une *Confrérie* était un choix volontaire et soumise à un parcours initiatique rigoureux. A l'origine, ces confréries ne s'étaient pas placées comme les corporations des maîtres sous la protection de l'Eglise. L'initiation se faisait lors de rites où s'invoquait une tradition antérieure au christianisme.

En France, **sous l'Ancien Régime**, l'*Organisation des métiers* était construite autour des corporations et de trois classes : *les Apprentis, les Compagnons, les Maîtres*. Pour des raisons financières, un compagnon accédait très rarement à la Maîtrise. De plus, le « Livre des métiers » rédigé en 1268 à la demande d'Henri IX, interdisait à l'ouvrier de quitter son Maître sans l'accord de celui-ci. Les premières sociétés indépendantes de compagnons auraient été créées en réaction à ce contexte. Pour autant, les historiens datent avec difficulté ces créations : peu de documents écrits et une culture du *secret* dans ces confréries où la transmission essentiellement orale était organisée autour de *Devoirs*. La première mention officielle des pratiques compagnonniques remonte à l'an 1420, sous la forme d'une ordonnance de Charles VI pour les cordonniers de la ville de Troyes où il est dit : « *plusieurs compagnons et ouvriers du dit métier, de plusieurs langues et nations, allaient et venaient en ville œuvrer pour apprendre, connaître, voir et savoir les uns des autres* ».

Au XVIe siècle, les condamnations royales se multiplient à l'égard des *Devoirs* comme en témoigne l'ordonnance de Villers-Cotterets rédigée en 1539 par François 1^{er} : « *Suivant nos anciennes Ordonnances et arrêts de nos cours souverains, seront abattues, interdites et défendues toutes confréries de gens de métier et artisans par tout le royaume et fait défense à tous compagnons et ouvriers de s'assembler en corps sous prétexte de confréries où autrement, de cabaler entre eux pour se placer les uns les autres chez les Maîtres où pour en sortir, ni d'empêcher de quelque manière que ce soit les dits maîtres de choisir eux-mêmes leurs ouvriers soit français soit étrangers* ».

On peut également relever le témoignage d'un compagnon cordonnier originaire de Tours qui reconnaît lors d'un procès-verbal judiciaire (daté de 1540) avoir mangé chez une femme nommée *la mère* à Dijon et avoir voyagé pendant quatre ans à travers la France. On suppose que c'est à cette époque que s'est faite la

distinction entre « Pays » (ouvriers pratiquant leur métier sur le sol en atelier) et « Côte » (ouvriers pratiquant leur métier en hauteur, sur les échafaudages). On aurait fait venir les gens de la Côte pour réaliser les travaux dangereux sur les échafaudages.

A partir du XVIIe siècle, l'Eglise s'élève contre les pratiques rituelles des *Devoirs* non contrôlés par les autorités religieuses (1655, résolution des docteurs de la faculté de Théologie de Paris). Elle tente de mettre en place un contre-devoir (Ordre semi-religieux de frères cordonniers), qui se soldera par un échec. En 1685 la révocation de l'édit de Nantes aboutit à une scission du compagnonnage : les protestants et les non-croyants se regroupent dans un autre Devoir qui prendra au moment de la Révolution Française le nom de « Devoir de Liberté ».

L'apogée du mouvement se situe au 18^{ème} siècle malgré une réalité ambiguë : le compagnonnage se caractérise en effet par sa force de mobilisation d'une part et une profonde division entre compagnons de *Devoirs* rivaux. Capables d'organiser des grèves, de contrôler les embauches dans une ville, d'établir des « interdictions de boutique » contre les *Maîtres* récalcitrants, de mettre l'interdit sur des villes entières, les Compagnons de confréries opposées en venaient souvent aux mains au cours de rixes faisant de nombreuses victimes.

En 1804 est fondé le « Devoir de liberté » qui regroupe tous les compagnons (*loups, étrangers, indiens, gavots*) rejetant le catholique « Saint Devoir de Dieu », ce qui officialise la scission. Malgré le nouveau code pénal qui punit l'organisation d'une grève de deux à cinq ans d'emprisonnement, le compagnonnage continue à se renforcer en tant qu'organisation de protection et de revendication : de nombreux compagnons participeront aux révolutions ouvrières du 19^{ème} siècle (dont la Commune de Paris), à l'image de Napoléon GAILLARD dit *Nîmois le Loyal*. On évalue à environ 200 000 le nombre de compagnons en France à cette époque.

La Révolution Industrielle va pourtant stopper cette évolution en instaurant une autre organisation du travail, basée sur un fractionnement de la production en tâches élémentaires pour lesquelles la formation professionnelle n'exige plus un apprentissage de haut niveau. Désormais, l'*ouvrier* devient *ouvrier* salarié et prolétaire alors que l'artisan devient un statut juridique caractérisant l'appropriation d'outils de production dans un mode de fabrication unitaire.

Si **aujourd'hui**, le compagnonnage connaît une certaine renaissance, il le doit aux valeurs qu'il porte et qui ont su traverser les remous de l'histoire : une formation technique de grande qualité, une éthique professionnelle, une approche humaniste et anthropologique du savoir.

Il existe trois grandes organisations compagnonniques :

- L' « Union compagnonnique des Compagnons du Tour de France des Devoirs unis », la plus ancienne, puisque créée en 1889, suite à la tentative avortée d'unification du Compagnonnage initié par Agricola PERDIGUIER (1805-1875), dit *Avignonnais la vertu*, compagnon menuisier du Devoir de Liberté.

- L' « Association ouvrière des Compagnons du Devoir », créée en 1941 sous Vichy.

- La « Fédération compagnonnique des Métiers du Bâtiment », créée le 16 novembre 1952, regroupant les sociétés compagnonniques héritières directes d'anciens *devoirs*, qui dénie toute légitimité à l'association ouvrière née par la volonté de l'état de Vichy.

Vivre le savoir comme aventure humaine

Le compagnonnage vise à la formation professionnelle et humaine d'un individu par une prise en charge collective. S'appuyant sur le patrimoine culturel d'un métier, il s'agit à la fois de penser ce métier comme un matériau sans cesse perfectible et de développer un sentiment d'appartenance à une communauté. Pour les compagnons, le travail est source d'enrichissement humain, de dignité, de valorisation sociale, d'expression de soi. Dans le contexte des bâtisseurs des cathédrales, on peut même parler d'élévation professionnelle et spirituelle puisqu'il s'agissait d'atteindre la perfection, selon « les règles de l'art », réaliser un « bel ouvrage » respectant certaines proportions (on utilisait beaucoup le nombre d'or). Il ne faudrait pas croire pour autant que l'*œuvre* du compagnon soit une *œuvre d'art* au sens artistique du terme ; l'*œuvre* est un objet qui répond à un besoin, doit avoir une large visibilité et



être valorisé socialement. C'est le reflet de la maîtrise d'un savoir-faire et de compétences professionnelles spécifiques qui contribue à l'affirmation de soi et au sentiment d'appartenir à une communauté singulière.

Pour posséder le métier, la formule compagnonnique passe par un accompagnement biographique tout au long de ce qui est appelé « tour de France ». Dans toutes les sociétés compagnonniques, dans chaque ville visitée, des maisons (appelées généralement *cayennes*) accueillent les *aspirants* qui reçoivent les enseignements du métier mais également les savoirs compagnonniques, les rites et coutumes qui font accéder à une progression personnelle dans une hiérarchie de statuts : *aspirant*, *compagnon reçu*, *compagnon fini*. Il ne s'agit en aucun cas de créer une inégalité mais plutôt de proposer un parcours initiatique visant à une conquête identitaire. Il existe un responsable de la coutume, gardien des usages et cérémonies (*rôleur* ou *rouleur*), un responsable de maison (« prévôt » ou « premier en ville » selon les *devoirs*). Ces fonctions sont souvent tenues par de jeunes *compagnons reçus* qui apprennent le compagnonnage en transmettant leurs savoirs.

Rapport au savoir et rapport de savoir

Pour Bernard CHARLOT apprendre est « une activité d'appropriation d'un savoir que l'on ne possède pas mais dont on pose l'existence dans des objets, des lieux, des personnes. Celles-ci, qui ont déjà suivi le chemin que je dois parcourir, peuvent m'aider à apprendre, c'est-à-dire remplir une fonction d'accompagnement, de médiation. »³. Dans le processus d'apprentissage des *gestes du métier* par un compagnon, on peut parler de **rapport épistémique au savoir** dans le sens où « l'apprendre est maîtrise d'une activité engagée dans le monde »⁴. Lors du *tour de*



Lors des travaux de réception, il est de coutume de montrer la maîtrise de son art mais ce peut être une occasion de railler son maître.

3. B. CHARLOT, *Du rapport au savoir*, p. 80

4. B. Charlot, op. cit., page 80

France, les savoirs, savoir-faire, tours de mains, habiletés spécifiques sont acquis dans la perspective d'une maîtrise professionnelle s'appuyant sur un savoir d'action permettant de guider une activité de production.

Dans le compagnonnage, l'apprenant évolue dans un collectif de travail et une communauté professionnelle dont la caractéristique est la référence à « une culture patrimoniale ancienne inscrite dans l'histoire de l'Europe depuis le XIIIe siècle » 5. Cette culture intègre rites et légende sur l'origine du *Devoir* : rites de passage (de stagiaire à aspirant, d'aspirant à Compagnon...), rites d'identification pour reconnaître l'appartenance à un même *devoir* (échanges de mots, accolades, poignées de main...), rites de célébration, rites de bienvenue ou de départ, rites funéraires. Comme les rites, les symboles varient d'une société à une autre, d'un métier à un autre. Ils définissent l'identité propre à chaque société et en affichent les valeurs et principes. Leur fonction est de renforcer la cohésion du groupe. Leur transmission orale procède d'un **rapport identitaire au savoir** car elle imprime chez l'apprenant des codes et des normes qui induisent un rapport au monde, à soi et aux autres différents selon les liens qui se nouent entre celui qui transmet et celui qui reçoit. L'histoire du Compagnonnage est jalonnée de querelles et scissions résultant de ce rapport identitaire au savoir.

Arrêtons-nous sur deux d'entre eux, **le surnom et les rubans**.

Le surnom, comme un défi à l'autorité

Chaque compagnon du tour de France reçoit le jour de son passage d'*aspirant* à *compagnon*, au cours d'une cérémonie nommée *Réception*, « un nom de baptême »

ou « nom de compagnon ». Ainsi que l'écrit Agricol PERDIGUIER 6 en 1839 « beaucoup de gens disent : il est ridicule qu'outre le nom de famille et celui que l'Eglise a consacré, les Compagnons portent un troisième nom. J'y consens ; mais nos rois de France ne sont-ils pas, eux des Hardi, des Bien-aimé, des Gros, des Grand, des Désiré, des Clément... ? Donc, s'il y a ridicule chez les uns, il y a évidemment ridicule chez les autres ; car les surnoms qu'ils portent sont équivalents quand ils ne sont pas les mêmes : **la seule différence est en ce que les uns les reçoivent**



vent de leurs égaux ; les autres de leurs esclaves le plus souvent. »

Mais la composition des surnoms n'est pas la même selon les confréries. Chez les *Dévorants* (plus traditionalistes et attachés à la religion) on gardait le nom de baptême suivi d'un nom de pays comme *Albert Le Nantais* ; chez les *Gavots* (*Devoir de Liberté*), le nom de baptême s'effaçait devant un nom de province suivi d'une vertu ou d'une fleur : *Avignonnais la Vertu*, *Bordelais la Rose*...

Cette pratique du surnom, outre qu'elle permettait de connaître le *devoir* d'appartenance, fut bien utile aux Compagnons pour échapper aux persécutions initiées par l'Eglise et les pouvoirs politiques en place.

Les rubans et les couleurs

On utilise les deux mots pour désigner le même symbole : à la cérémonie de Réception le compagnon reçoit « sa couleur », c'est-à-dire une bande de velours assez large (ruban) de couleur différente selon les métiers et les sociétés compagnonniques ; elle est frappée de différents symboles représentant les étapes de l'enseignement compagnonnique.

On porte les rubans lors des cérémonies mais le port de la couleur est codifié : au 19^{ème} siècle, les couvreurs, charpentiers et tailleurs de pierre les portaient au chapeau (car ceux qui travaillent au faîte d'une maison doivent porter les couleurs au faîte des chapeaux 7) quand les menuisiers et serruriers du *Devoir de Liberté* les portaient au côté gauche...

Chez les *dévorants* on portait les rubans au côté gauche attachés à une boutonnière plus ou moins élevée selon le rang occupé. Les gestes rituels marquaient des positions idéologiques : ainsi pour tous les corps du *Devoir de Liberté*, on « roule » les couleurs à l'inverse du *Devoir* c'est-à-dire de l'intérieur vers l'extérieur pour signifier que



La canne et les couleurs

5. Texte de la Fédération compagnonnique des Métiers du Bâtiment
6. Agricol PERDIGUIER, *L'histoire du Compagnonnage*

l'on est plus généreux que ceux du Devoir qui ramènent tout à eux (puisqu'ils « roulent » de l'extérieur vers l'intérieur).

Aujourd'hui, les couleurs se portent en écharpe et si la couleur utilisée a une signification, elle est le plus souvent en rapport avec la profession (exemple : beige, couleur du pain pour les Compagnons Boulangers) mais quelque soit le Devoir, arracher les couleurs à un compagnon, c'est le plus grand outrage qu'on puisse lui faire.

Ces rites et symboles sont révélateurs d'une approche du monde, de l'autre, de soi qui se traduit par des modes d'organisation interne et des modalités d'enseignement différents dans les principales sociétés compagnonniques.

Ainsi l'**Association ouvrière des Compagnons du Devoir** (créée en 1941 sous Vichy) a une organisation très hiérarchisée et centralisée. Elle est organisée verticalement en corps d'état, corporations et un collège des métiers, horizontalement en « prévôtés ». Les "Assises nationales" rassemblent les représentants de chaque corps d'État porteurs d'un nombre de voix proportionnels à l'effectif du groupe, un délégué par corporation et le délégué du collège des métiers constitue l'instance dirigeante. Ses décisions sont en principe sans appel. Horizontalement, les « prévôtés » couvrant plusieurs départements sont administrées par des « Conseils de province » dont le président confie l'exécution des décisions à un prévôt.

L'enseignement de type traditionnel, par imitation et répétition vise à « favoriser l'intégration des jeunes dans le monde du travail » par une formation professionnelle par alternance. Le travail de Réception ou chef-d'œuvre ne comporte que le produit final qui se doit d'être parfait, témoignant d'une maîtrise professionnelle.

La **Fédération compagnonnique des Métiers du bâtiment** (créée en 1952) est l'héritière directe d'anciens *Devoirs*. A la différence de l'Union compagnonnique et de l'Association ouvrière, elle se revendique comme une "société secrète dont l'initiation doit rester secrète". Ses réunions rituelles sont donc réservées aux seuls Compagnons dûment (légitimement, traditionnellement) reçus. Elle regroupe cinq sociétés *légales et rituellement constituées autonomes*. C'est une organisation fédérative, fortement décentralisée et démocratique.

8. B. CHARLOT, *Du Rapport au savoir, éléments pour une théorie*. p 73

Il n'est pas de savoir qui ne soit inscrit dans un rapport de savoir. Le savoir est construit dans une histoire collective qui est celle de l'esprit humain et des activités de l'homme, et il est soumis à des processus de validation, de capitalisation, de transmission.

9. Ibid. p36

Les *cayennes* et chambres installées dans une ville forment une « fédération régionale compagnonnique des métiers du bâtiment » (25 en France). Elles sont représentées au sein de la Fédération Nationale ainsi que les cinq sociétés et participent aux grandes orientations. Localement, chaque *cayenne* est totalement autonome, décide des Réceptions des nouveaux membres et tranche les problèmes internes en toute indépendance.

L'enseignement y est davantage « à la carte » et l'on propose des parcours de formation adaptés au niveau des candidats. Le fonctionnement de la *cayenne* s'inspire du fonctionnement des anciens *Devoirs* : accompagnement par de jeunes compagnons reçus (rouleur fédéral), gestion quotidienne par « la mère », mais également une approche culturelle axée sur le patrimoine de la ville d'accueil. Des cours individualisés et gratuits sont proposés le soir pour permettre « à chaque personne de progresser selon ses connaissances et ses capacités ». Le cadre de la mission que s'est fixée cette fédération est : *le perfectionnement technique, intellectuel, culturel et moral de ses membres*. Le travail de Réception peut comporter les avant-projets comme témoins des erreurs analysées et surmontées.

On voit ici se dessiner des **rapports de savoir** 8 opposés :

Dans le premier cas, les rapports sociaux autour de l'acquisition des savoirs sont organisés de façon pyramidale, la transmission est descendante ; la validation se fait en référence avec les normes de l'adaptabilité et de l'intégration dans le monde du travail ; la capitalisation est individuelle et vise « le savoir-être » afin « de ne pas considérer le travail comme une fin en soi ». Il est à noter que l'Association ouvrière vient de se doter d'un *institut de la transmission* dont l'une des finalités « est de révéler au formateur le meilleur de ce qu'il est, afin de permettre à celui qui reçoit le meilleur de ce qu'il peut devenir ». L'individualisation à tous les niveaux occulte la question du savoir.

Dans le second cas, l'histoire collective de la construction du savoir professionnel est mise en avant comme patrimoine à explorer, à s'appropriier, à utiliser, à compléter. La transmission revêt différentes formes : transmission par les pairs, accompagnement, approche culturelle contextualisée à partir de l'environnement des *cayennes*. La validation se fait dans un cadre régional en autonomie même si les grandes orientations sont respectées. Si « le savoir est une relation, un produit et un résultat » 9, l'approche de la Fédération

Compagnonnique des Métiers du Bâtiment permet l'articulation entre rapport épistémique et rapport identitaire au savoir. Elle propose un panel de situations où exercer le savoir acquis permettant de capitaliser une gamme de réponses possibles lorsqu'une situation nouvelle se présentera. Au delà de la production visée, c'est la répétition de cette prise d'indices et de repères qui construit la pratique du professionnel.

Dans un entretien vidéo, JP CHAPEL compagnon charpentier et président de la Fédération décrit très bien les caractéristiques de cette formation professionnelle et humaine : lors du tour de France, la succession de lieux d'accueil oblige à une remise en question de son potentiel, une obligation à l'observation, un ajustement des comportements ; si l'entreprise peut s'avérer difficile, le collectif aide l'individu à se surpasser par l'entraide et la solidarité. A la question posée : « *On dit que les jeunes sont individualistes et refusent l'effort, qu'en pensez-vous ?* », il répond que les jeunes sont les mêmes qu'autrefois, qu'ils ont envie d'apprendre mais que le cadre et les offres ou sollicitations ont changé. Il propose d'élargir le tour de France aux villes européennes pour que le dépaysement joue son rôle de déclencheur de dépassement de soi.

En Conclusion

S'il semble indéniable que les premières confréries aient été créées pour protéger les *ouvriers* des Maîtres et des pouvoirs politiques et religieux en place, au cours de l'histoire le contexte socioéconomique a imprimé sa marque sur l'évolution de ce patrimoine immatériel « *réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier* ». La particularité de ce réseau nommé Compagnonnage tient à la préservation de savoirs professionnels jalousement gardés et transmis par les pairs, mais également à la force d'un collectif de travail ancré dans l'identité du métier. Ce collectif a une assise objective par le partage d'une même condition et l'activité de production qui installe une

dimension affective et relationnelle : lieux d'échanges, d'apprentissages réciproques, de complicité, d'entraide. Mais comme tout lieu de vie, le collectif est traversé par des tensions, des opinions divergentes. Ces tensions tiennent davantage au mode de transmission et aux valeurs d'émancipation par le savoir que dans l'identité du métier. En dénonçant le traitement très dur imposé au « lapin » (apprenti) par les compagnons du Devoir, les dissidents s'opposaient à une transmission basée sur un rapport de soumission, contraire selon eux aux valeurs prônées par les compagnons. Rien d'étonnant à ce qu'aujourd'hui encore la césure soit présente. Rapport au savoir et rapport de savoir continuent d'alimenter les prises de position. Tous conscients du patrimoine dont ils sont dépositaires, les compagnons des différents Devoirs tentent de réussir le passage d'une transmission orale des savoirs techniques et leur développement, des valeurs d'entraide morale et matérielle à une transmission plus formalisée dans un cadre social qui s'accommode mal des collectifs. Au-delà d'une formation professionnelle qui se veut émancipatrice, c'est d'un projet de vie dont il s'agit : vivre le savoir professionnel comme aventure humaine, oui mais dans une perspective anthropologique où chaque acteur a conscience de n'être qu'un maillon d'une chaîne qui participe du développement de l'Homme.

Bibliographie

- <http://www.compagnonnage.info/accueil/index.htm> : le site des recherches de Jean-Michel MATHONNIÈRE et du centre d'étude des compagnonnages.
- <http://www.museecomagnonnage.fr> : Le site du musée du compagnonnage de Tours.
- <http://www.compagnons.org> : Le site de la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment.
- Agricol PERDIGUIER, *L'histoire du compagnonnage*
- Laurent BASTARD, *Compagnons au fil de la Loire*, col. Histoires et légendes d'hommes de caractère